



Président de la section : Xavier Gaugué

RÉSERVÉ A LA SECTION

Certificat
Règlement : Espèce
Chèque N°

Comiti
Licence

**Fiche d'inscription (2019/2020)
à la section Chamonix Arts Martiaux (ju-jutsu traditionnel)**

NOM de l'adhérent

Prénom

Date de naissance

Adresse

Nom du responsable légal

Téléphone(s)

Email

Profession

Titre de Ju-jutsu traditionnel

Demande le titre d'adhérent de la section Chamonix Arts Martiaux Ju-Jutsu traditionnel du club des sports de Chamonix et règle le montant de la cotisation annuelle (voir ci-dessous), dont 40€ de carte de membre et d'assurance de l'Académie Européenne de Ju-jutsu Traditionnel, 3,00€ de cotisation à l'association Chamonix Arts Martiaux, 5€ d'adhésion au club des sports de Chamonix et enfin pour les adultes 22€ pour l'usage de la salle. Soit un total de 48€ pour une cotisation enfants et 70€ pour une cotisation adulte.

Le 2ème adhérent ou plus d'une même famille, bénéficie d'une réduction de 20 euros.

Enfant (6-12ans)	Adolescent (13 -17 ans)	Adulte (2 cours/semaine)	Adulte (1 cours/semaine)	Cotisation visiteur régulier
105€	140€	240€	140€	30€

Rappel aux parents ou responsable légal

Je m'engage à venir chercher mon (mes) enfant(s) cité(s) ci-dessus sur le lieu de l'entraînement. En cas d'impossibilité de ma part, j'autorise mon (mes) enfant(s) à quitter le lieu d'entraînement (sous-sol du Majestic) seul(s).

Photos/Vidéos

Autorisez-vous la section Chamonix Arts Martiaux à prendre en photos/vidéos de votre enfant et à utiliser ces photos pour les besoins UNIQUE de la section Chamonix Arts Martiaux ?

OUI

NON

Je soussigné.....m'engage à respecter le règlement intérieur et les statuts du club des sports de Chamonix.

Lu et approuvé, à Chamonix le

Signature de l'adhérent et du responsable légal